

# FICHE DE POSTE / 2017-81463

Tous les postes du Ministère de la culture et de la communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

## N° BIEP DE DIFFUSION

**Intitulé du poste (F/H) :** Professeur(e) des ENSA

**Groupe de Disciplines :** Villes et Territoires (VT)

**Discipline :** Géographie & Paysage (GP)

Catégorie statutaire : A

Corps : Professeurs (PRCL)

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** *Enseignement supérieur - Recherche*

**Emploi(s) Type :** *Enseignant(e) théoricien(ne) du supérieur DDAO - RCH03B*

## Adresse administrative et géographique de l'affectation :

**Ecole nationale supérieure d'architecture de :** PARIS-Val de Seine

3/15 Quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

## Missions et activités principales :

Groupe de Disciplines : **Ville et Territoires (VT)**

Discipline : **Géographie et Paysage (GP)**

## Charges pédagogiques :

Paysagiste ou professionnel(le) de l'aménagement, engagé(e) dans une pratique en prise avec les enjeux contemporains de la ville et du territoire, et dans une production scientifique relative à la conception et la pratique du projet, au contact d'équipes pluridisciplinaires et dans le contexte de situations émergentes ou dites « de transition » (nouvelles mobilités, crises énergétiques, mutations technologiques et culturelles, etc.).

L'école cherche avec ce poste à renforcer l'enseignement historique et théorique sur la ville et le paysage et sur les pratiques d'aménagement ayant trait aux questions du territoire à toutes ses échelles. Elle souhaite améliorer la lisibilité des axes de réflexion thématiques, des méthodes et processus propres aux stratégies de conception et de fabrication caractérisant l'activité de l'architecte, de l'urbaniste, du paysagiste, dans des contextes divers, sur des enjeux portant sur la qualification des milieux, la production du commun et/ou des pratiques collaboratives, l'écologie des métropoles, l'innovation projectuelle, au regard des nouveaux partages de la décision et des nouvelles modélisations du projet.

L'enseignant(e) sera amené(e) à s'engager en Doctorat, en Master et en Licence (LMD), dans les enseignements dispensés à l'ENSA Paris-Val de Seine. Ces charges pédagogiques seront précisées en fonction du candidat retenu et correspondent pour le moment aux charges décrites ci-après :

- L'enseignant(e) prendra, en cycle licence, la charge de l'un des cours magistraux devant l'ensemble de la promotion, qui initie à la culture du paysage dans ses dimensions historiques et contemporaines, à l'échelle territoriale du point de vue de sa lecture et de sa compréhension, sur la géographie des villes et l'histoire urbaine. Il ou elle participera à un enseignement sur les questions du projet urbain en apportant un éclairage territorial et paysager.
- En cycle master, l'enseignant(e) prendra en charge un enseignement de Master axé sur les problématiques de la métropole et de la planification. Il/elle partagera l'encadrement d'un séminaire d'initiation à la recherche (dont l'encadrement des mémoires). Il/elle pourra prendre en charge une partie des cours magistraux de ce cycle autour des problématiques et des pratiques contemporaines de l'aménagement à grande échelle.
- En cycle doctoral, l'enseignant(e) prendra en charge une partie de l'encadrement des doctorants, en participant activement à l'animation d'un séminaire doctoral. Il/elle s'engagera par ailleurs dans la définition collégiale de la politique de recherche au sein de l'un des laboratoires de l'école (voir charges scientifiques).

### **Charges scientifiques :**

#### **- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;**

L'enseignant(e) sera fortement impliqué(e) en tant que membre d'un laboratoire de recherche de l'école et devra inscrire et développer son activité de recherche théorique et/ou pratique au sein de l'un des laboratoires de l'école, en toute logique l'EVCAU, au regard du profil de poste, et des missions scientifiques à poursuivre et à développer au sein de ce laboratoire.

En tant que professeur(e) du champ VT, il/elle devra développer la recherche scientifique sur la conception de la ville et du territoire avec l'objectif de renforcer la production de recherche autour du projet architectural et urbain. Il/elle participera aux différentes activités scientifiques de l'école et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques, au développement de la recherche sur la ville, le territoire, l'architecture, notamment sur l'ensemble des procédures et expériences ayant trait à la production des territoires:

- la recherche sur la production architecturale et urbaine, au regard des contextes du projet (problématiques des milieux) et des procédures de production (des interfaces de la conception et de la fabrication, du « fait main » et du numérique, etc.)
- la recherche sur l'architecture dans sa relation aux mutations de la ville (voisinages, mobilités, échelles, etc.) et aux sociétés urbaines (formes d'appropriation, modes de gouvernances)

#### **- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;**

Outre son engagement dans le séminaire doctoral du laboratoire, l'enseignant(e) s'engagera dans la définition collégiale de la politique de recherche au sein de ce laboratoire, participera aux travaux des instances de l'école, et sera amené(e) à s'impliquer dans les relations institutionnelles de l'Ensa Paris Val de Seine, au premier chef dans le cadre de l'association avec l'Université Paris Diderot, et l'intégration à la [COMUE Sorbonne Paris Cité](#).

### **Compétences principales mises en œuvre :**

#### **Compétences techniques :**

#### **Titres ou diplômes requis :**

Professeur(e)s : Habilitation à diriger des recherches ou doctorat d'État.  
A défaut, titres, qualifications ou travaux admis en équivalence.

### **Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**

- Titres ou diplômes souhaités :

Architecte-urbaniste et/ou paysagiste, titulaire d'une HDR, engagé(e) dans une HDR ou a minima titulaire d'un doctorat en aménagement et urbanisme, paysage ou en géographie

### **Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées) :**

Le profil souhaité est celui d'un architecte ou paysagiste et enseignant(e) engagé(e) et référencé(e) dans sa production de recherche (travaux, publications, organisations de manifestations de recherche comme expositions, colloques, visibilité à l'international).

- attester d'une pratique de paysagiste, d'analyse territoriale et de maîtrise d'ouvrage urbaine, de maîtrise d'œuvre ou d'expertise du projet ou de type recherche et développement intégrée dans la production de l'architecture, de la ville et du territoire
- prouver d'une expérience apte à problématiser et à mettre en perspective les processus de transformations urbaines et paysagères.
- avoir une expérience de l'enseignement du projet urbain et de paysage, tant du point de vue théorique que pratique
- capacité à assurer des cours magistraux et l'enseignement du projet de paysage (cet enseignement devra être spécifique à la formation d'un architecte)
- avoir une activité de recherche avérée autour des questions de paysage.
- avoir une approche transversale aux disciplines qui composent le champ « Ville et territoires » en articulant les dimensions architecturales, urbaines, géographiques et paysagères en s'attachant à décrire les dynamiques de transformation des territoires (paysage, patrimoine, relation territoire-infrastructures,, planification territoriale, etc.) et leurs modes d'action

### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

Le/la candidat(e) saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre les différentes disciplines.

### **Environnement professionnel**

#### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque et de la banlieue est de Paris. Le nombre de ses étudiant(e)s (2030) et de ses enseignant(e)s (230) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant(e) puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant(e) qui a le choix entre six domaines d'études, de réflexion et d'enseignement (Voir la grille des enseignements de chacun des 6 Domaines d'études) : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Faire » ; « Expérimental » ; « Transformation » ; « Ecologies » ; « Architectures des territoires en mutations ».

Le rattachement à l'Université Paris Diderot, seule université pluridisciplinaire de Paris et au sein de la COMUE Paris Sorbonne Cité est un élément important de la stratégie d'école.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école dispose de deux structures de recherche organisées : le CRH, centre de recherche sur l'habitat, et l'EVCAU, Espace Virtuel de Conception Architecturale et Urbaine. Les deux équipes sont représentées de droit dans la Commission de la Recherche de l'école. Elle accueille une unité mixte de recherche le LAVUE, le CRH étant une des sept équipes de recherche de l'UMR.

Le CRH est un laboratoire confirmé composé de 29 chercheur(euse)s ou enseignant(e)s-chercheur(euse)s et 39 doctorants essentiellement avec l'école doctorale 395 de Paris X. Il participe au programme pédagogique au travers des cours d'initiation à la recherche et deux séminaires que l'école offre en master. Deux axes principaux concernent plus particulièrement le CRH :

Mutations sociales, usages, politiques urbaines et Villes, compétences, démocratie. Deux autres axes sont plus largement développés dans le Lavue : Franges et interfaces urbaines et Articulation des échelles spatiales et temporelles dans le contexte du développement durable.

Le laboratoire EVCAU (Espace Virtuel de Conception en Architecture et Urbanisme) est composé de 29 enseignant(e)s-chercheur(euse)s, dont 5 HDR encadrants, 8 doctorants inscrits à l'école doctorale ED 382 de l'Université Paris Diderot. Ils/elles interviennent de façon déterminante dans le master « Ville architecture patrimoine » de l'Université Paris Diderot. Trois axes structurent les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture et Santé ; Modèles et Temporalités.

## **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

6% - 9,75 ETP dont 9 Titulaires (8 MA, 1 Professeur), et 0,5 CDD T3

### **Liaisons hiérarchiques :**

Sous l'autorité du directeur.

### **Liaisons fonctionnelles :**

Avec l'ensemble de la communauté enseignante

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## **Perspectives d'évolution (recherche ...) :**

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** poste à pourvoir ou susceptible d'être vacant pour la rentrée universitaire 2018/2019

## **Qui contacter ?**

### **Informations sur le poste :**

- Nathalie Hébréard, directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements) [nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr) - 01 72 69 63 18
- Elodie Bécot, chef du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement) [elodie.becot@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:elodie.becot@paris-valdeseine.archi.fr) - 01 72 69 63 27

**Envoi des candidatures (lettre de motivation, CV et photocopie de la fiche de poste publiée sur la BIEP) avant la date d'échéance de la publication à : M. Le Directeur de l'ENSA PVS**

Des copies des candidatures doivent impérativement être transmises :

- par messagerie à [recrutements-ensa@culture.gouv.fr](mailto:recrutements-ensa@culture.gouv.fr)
- par courrier, au Ministère de la culture et de la communication, « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) », 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

**Si le ou la candidat(e) postule sur plusieurs postes, il/elle doit également compléter et transmettre aux mêmes destinataires un récapitulatif de ses candidatures (récapitulatif type disponible auprès des responsables RH des écoles).**

## **Modalités de recrutement**

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement